

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation

GR-674-KK

(I) Date du CPI

26/09/2023

(B) Date de 1ère immatriculation

26/09/2023

(H) PERIODE DE VALIDITE

du

26/09/2023

au

25/10/2023

INCLUS

attribué à : (C.1)

EURO COOP EXPRESS

409345444

ZI DE FONTCOUVERT

12 RUE DE L ORME FOURCHU

84000 AVIGNON

(D.1) Marque

RENAULT

(D.2) Type variante version

VBUM00AC6EU013H3T0

(D.2.1) Code national d'identification
du type (en cas de

(D.3) Dénomination commerciale

MASTER VU

(E) Numéro d'identification du
véhicule

VF1VB000770941244

(F.1) Masse en charge maximale
techniquement admissible (en kg)

3500

(F.2)) Masse en charge maximale
admissible du véhicule en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

3500

(F.3) Masse en charge maximale
admissible de l'ensemble en service
dans l'état membre d'immatriculation
(en kg)

6000

(G) Masse du véhicule en service
avec carrosserie et dispositif
d'attelage (en kg)

2770

(G.1) Poids à vide national

2695

(J) Catégorie du véhicule CE

N1

(J.1) Genre national

CTTE

(J.2) Carrosserie CE

(J.3) Carrosserie (désignation
nationale)

FOURGON

(K) Numéro de réception par type (si
disponible)

E2*2007/46*0049*48

(P.1) Cylindrée (en cm3)

(P.2) Puissance nette maximale (en
kW)

(P.3) Type de carburant

G0

(P.6) Puissance administrative
nationale

8

(Q) Rapport puissance/masse en
kW/kg (uniquement pour les
motocycles)(S.1) Nombre de places assises, y
compris celle du conducteur(S.2) Nombre de places debout (le
cas échéant)(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db
(A))

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

(V.7) CO2 (en g/km)

(V.9) Classe environnementale

(X.1) Date de visite technique

26/09/2027

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1) 410 € (Y2) 34 €

(Y3) 0 € (Y4) 11 €

(Y5) 2.76 € (Y6) 457.76 €

Zoheir BOUAOUICHE

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger

The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad